

<https://www.pressegauche.org/Action-collective-contre-la-LHJMQ-Quebec-solidaire-derriere-les-joueurs-de-la-ligue>



Action collective contre la LHJMQ - Québec solidaire derrière les joueurs de la ligue

- Communiqués -

Date de mise en ligne : lundi 17 juin 2019



Copyright © Presse-toi à gauche ! - Tous droits réservés

QUÉBEC, le 17 juin 2019 - Le porte-parole de Québec solidaire, Gabriel Nadeau-Dubois, tient à réagir officiellement à l'autorisation, par la Cour supérieure du Québec, de l'action collective intentée il y a quatre ans contre la LHJMQ et ses équipes par deux anciens joueurs de la ligue.

« Peut-on vraiment s'étonner que deux anciens joueurs intentent une action collective contre la LHJMQ et ses équipes quand on connaît les conditions de travail difficiles au sein de la ligue ? Les jeunes joueurs ne reçoivent ni salaire horaire, ni compensation pour les heures supplémentaires, les vacances ou les jours fériés. N'importe quel employé poursuivrait son employeur si celui-ci ne respectait pas les normes du travail, alors pourquoi pas les joueurs de la LHJMQ ? » a déploré M. Nadeau-Dubois.

« En les traitant comme des "étudiants-athlètes amateurs" et non comme des employés, la LHJMQ profite de ces jeunes qui rapportent des millions de dollars de profit à certaines de ses équipes. Malheureusement, avec leur projet de loi 176, les libéraux ont provoqué cette situation puisqu'ils ont définitivement exclu les jeunes athlètes québécois de la Loi sur les normes du travail, avec la complicité de la CAQ et du PQ. Seul Québec solidaire s'est tenu debout pour défendre leurs droits. Nous allons suivre ce recours collectif avec attention au cours des prochaines semaines. Ces jeunes méritent d'être mieux protégés », a-t-il ajouté.